

Zitiervorschlag: Jean Castilhon (Hrsg.): "No V.", in: *Le Spectateur français ou Journal des Mœurs*, Vol.2\005 (1776), S. 289-356, ediert in: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Hrsg.): Die "Spectators" im internationalen Kontext. Digitale Edition, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4255

Ebene 1 »

DISCOURS.

Ebene 2 » LORSQUE Titus parvint à l'Empire, il forma le projet de détruire l'espionnage & les délations, qui depuis Tibère tenoient les Romains dans une continuelle méfiance les uns des autres.

Tibère & Séjan son Ministre, Caligula, Claude, Néron & Narcisse son favori, firent de l'espionnage, la base de leur politique sanguinaire. Ils ne crurent pas pouvoir employer de moyens plus sûrs, pour enchaîner un peuple immense, qui tournoit encore ses regards vers son ancienne liberté. C'est par les délations se-[290]cettes, par la crainte des proscriptions qu'ils l'avilirent, au point de lui faire excuser les caprices les plus absurdes de leur démente. La reconnaissance excessive des gens de Lettre pour Auguste, leur protecteur, par une flatterie qui, pour être une fiction poétique, n'en est pas moins une bassesse, assigna, du vivant de cet Empereur, la place qu'il devoit occuper parmi les Dieux, après sa mort. Caligula, plus pressé de jouir de son Apothéose, se proposa lui-même, non-seulement comme un Dieu, mais comme un être qui réunissoit en lui les attributs & la puissance de toutes les Divinités. Ses lâches courtisans l'adorèrent. On vit le [291] père de Vitellius, qui n'avoit pas rougi de livrer son fils aux débauches de Tibère, n'approcher du Dieu Caligula, que la tête voilée & le front incliné. Quand les courtisans & les chefs de l'État sont parvenus à cet excès d'avilissement, qu'attendre du Peuple surveillé par leurs émissaires ? Lorsque le cheval de cet Empereur-Dieu parut dans Roma, précédé des Licteurs & des faisceaux Consulaires, que les descendans des Paul-Emile & des Scipions se levèrent par respect devant le nouveau Consul, quel Plébéien eût osé faire claquer son fouet aux oreilles des espions dont il savoit qu'il étoit environné ?

Les débauches abominables de [292] Tibère, la déification de son fils ; la magistrature d'un cheval, Popée morte d'un coup de pied de Néron, & mise, après sa mort, par son bourreau même, au rang des Déesses ; ce même Empereur, sous l'habit de femme, épousant successivement Pithagore & Doriphore son affranchi ; reprenant ensuite les habits de son sexe pour épouser Sporus, qu'il avoit fait mutiler, & mille autres traits dignes des petites maisons, furent les jeux que la tyrannie imagina pour faire oublier au peuple qu'il descendoit de ces fiers Républicains qui conquièrent le monde par leurs vertus encore plus que par leurs armes. Heureux, si pouvant se dissimuler l'horreur que [293] devoient inspirer leurs caractères farouches & corrompus, ils n'avoient fait couler des torrens de sang, pour effrayer Rome, après l'avoir jetée dans une espèce de stupidité !

Cependant au milieu des meurtres & des assassinats, la terreur poursuivoit, jusqu'au fond de leurs Palais, ces tigres impitoyables, qui vouloient régner par la terreur. Ils redoutoient tout ce qui pouvoit réveiller le courage assoupi des Romains. Toute vertu leur étoit suspecte : ils voyoient avec horreur les images des anciens défenseurs de la liberté publique, consacrées dans les Temples & dans les quartiers de Rome : ils trembloient qu'elles ne rappo-[294]lassent au peuple le souvenir de sa gloire passée ; ils croyoient voir ces statues s'animer, & les entendre dire aux petits-fils des héros qu'elles représentoient : *Les anciens Maîtres du monde rampent aux pieds d'un tyran !*

Quand on songe à l'abus que Tibère & son fils, que l'imbécile Claude, & les monstres qui régnèrent sous son nom, que Néron & ses complices faisoient du pouvoir suprême, on est étonné qu'ils aient laissé subsister un seul des monumens érigés à la vertu. Le seul Caligula brisa plusieurs statues ; mais on savoit que sa jalousie contre quelques grands hommes qu'il croyoit surpasser en mérite, étoit le motif insensé [295] de cette destruction. Les Empereurs n'osèrent point attenter aux statues ; & la même lâcheté qui plongeait le poignard de la tyrannie dans le sein des citoyens, protégea les monumens érigés à leurs pères. Auguste ne fit point abattre la statue du premier Brutus, quoique le second eût aiguisé sur son piédestal, le poignard dont il frappa le destructeur de la République.

L'espionnage qui veilloit à la sûreté des tyrans de Rome, leur faisoit supporter ces censeurs muets de leurs cruautés : il veilloit pour eux dans le Sénat, parmi les Pontifes, dans tous les ordres des citoyens, dans tous les

corps civils & militaires. Quoique depuis [296] les deux triumvirats, les délations fussent communes à Rome, l'espionnage ne s'y perfectionna que sous Tibère. Lorsque par les manœuvres & les conseils de Séjan, ce Prince défiant & voluptueux se fut retiré dans l'Isle de Caprée, sa méfiance & ses soupçons, somentés par ce Ministre, augmentèrent avec ses dérèglemens. Des « Zitat/Motto » « espions secrets, dit Laurent Echard, d'après Tacite & Suétone, répandus dans les quartiers de Rome, lui rapportoient à tort & à travers ce qu'on y disoit de lui ; & les rapports vrais ou faux de ces délateurs gagés, donnèrent lieu à des injustices exécrables, & à la mort de plusieurs gens de bien. [297] Si quelque citoyen d'un mérite reconnu, passoit pour s'intéresser à la gloire de l'Etat, Tibère le regardoit comme un conspirateur, auquel il ne manquoit que l'occasion d'envahir l'Empire . . . Rappeler le souvenir de l'ancienne République, proférer les noms de Brutus & de Cassius, étoient des crimes capitaux. Il n'étoit pas même sûr d'oser regréter Auguste, quoiqu'on lui rendît les honneurs divins. Tout étoit interprété en mauvaise part ; tout étoit suspect. La conduite la plus unie, le discours le plus simple, le langage le plus ordinaire, étoit empoisonné ou défiguré : si l'on se taisoit, le silence étoit [298] regardé comme l'indice de quelque mauvaise intention secrète : la joie se comptoit pour une espérance prochaine de la mort du Prince, & la tristesse, pour un mécontentement dangereux. Ainsi parler, se taire, se réjouir, être triste, trembler, ne pas craindre, étoient autant de sujets d'accusation, & des crimes qu'on punissoit souvent du dernier supplice. Séjan étoit souvent l'auteur de ces sinistres interprétations, &c. » « Zitat/Motto

Ce ne fut que sous Vespasien, le Prince le moins méfiant qui eût encore tenu les rennes de l'Empire, que l'espionnage fut regardé comme la ressource d'unepolitique <sic> soupçonneuse & timide. Vespasien, [299] qui savoit qu'il ne pouvoit point être haï, parce qu'il faisoit tout ce qu'il falloit pour se faire aimer, ferma l'oreille aux délations. Il crut que le meilleur moyen de les faire cesser, étoit de faire régner la justice ; de faire observer rigoureusement l'ordre établi par Auguste, lorsque divisant Rome en quatorze régions, il donna à chacune sa Jurisdiction, ses Magistrats particuliers, son Inspecteur & une garde publique. Le crime seul eut à craindre, & l'innocence fut en sûreté. La douceur, l'humanité, la popularité de Prince, déconcertèrent les délateurs. S'ils l'avertissoient de quelque mécontentement, il examinait devant eux si ses Ministres [300] ou lui-même n'y avoient pas donné lieu ? il lui arriva souvent d'accabler de bienfaits ceux qu'il soupçonnoit de quelque conspiration. Des devins avoient prédit à Métius Pomposianus, qu'il parviendroit un jour à l'Empire : des Courtisans conseillèrent sérieusement à Vespasien de s'assurer de Métius « Eh bien ! dit l'Empereur, je le désigne pour le Consulat prochain, afin que lorsqu'il parviendra à l'Empire il se souvienne que je lui ai fait du bien. » Ce Métius fut livré au supplice sous Domitien, pour la même cause qui l'avoit fait Consul sous Vespasien.

Après la mort de cet Empereur, Titus son fils, qu'ils avoit associé [301] au trône des Césars, ne se contenta point d'être sourd aux délations, il punit les délateurs avec la plus grande sévérité. Comme l'espionnage n'est exercé que par des ames viles, intéressées à trouver, non des coupables, mais des victimes, il jugea que les employer, c'étoit favoriser la calomnie, & donner des armes à la trahison : il eût cru se rendre leur complice ; car c'étoit déjà un axiôme des Loix Romaines très-connu, que celui qui profite du crime en est censé l'auteur. « Zitat/Motto » « Titus jugea, dit l'historien que j'ai déjà cité, & qui parle toujours d'après les autorités les plus respectables, Titus jugea que rien n'étoit plus pernicieux [302] que de recevoir les dépositions des délateurs, ce qui donnoit lieu à des animosités continuelles. Sa bonté le rendit très-rigoureux à leur égard ; il condamna tous ces accusateurs de profession, à être fustigés dans la principale des places publiques, à être traînés de là devant les théâtres, & enfin à être vendus comme esclaves, ou relégués dans des isles désertes. » « Zitat/Motto

Ainsi la confiance se rétablit parmi les Romains ; ils ne se craignirent plus les uns les autres ; ils osèrent se livrer à tous les mouvemens de leur ame ; & dès que la liberté de parler des affaires publiques leur fut rendue, ils cessèrent de s'en occuper, & ne [303] se communiquèrent les uns aux autres que leurs sentimens d'amour & de reconnaissance pour leur Empereur.

« Allgemeine Erzählung » Cependant un jour qu'il témoignoit toute son horreur pour ces moyens honteux, que la tyrannie avoit mis en usage pour pénétrer les plus secrètes pensées des citoyens, un Sénateur, dont l'histoire n'a point conservé le nom, osa prendre le parti des délateurs, & soutenir que l'espionnage étoit nécessaire dans une Ville aussi vaste que l'étoit Rome. Titus parut étonné qu'un Patricien, d'une vertu consommée, d'une des familles les plus anciennes, hasardât une telle opinion. Il en marqua son mécon-[304]tentement. Seigneur, lui dit le Sénateur, sans se déconcerter, j'ai vécu sous l'Empire de Caligula, de Claude, de Neron, de Vitellius ; & malgré la corruption générale & l'avilissement des Romains, je n'ai pas à me reprocher de leur avoir fait basement

ma cour ; j'étois alors au rang des Chevaliers : j'ai vu cet ordre se dégrader par l'adulation la plus basse ; je n'ai point suivi le torrent, mais je n'ai point essayé de lui opposer une digue impuissante. J'ai vu le frère être le délateur de son frère, l'ami de son ami, le fils de son père, l'épouse de son époux ; j'ai vu des assassinats être les fruits de ces delations : j'ai vu les émissaires de la tyrannie s'at-[305]tacher à moi, m'envelopper de leurs pièges, empoisonner ma conduite, interpréter mes paroles, mon silence, & prêter des vues criminelles à mes actions les plus indifférentes ; mais soit parce que j'étois peu riche, soit par une protection particulière des Dieux, j'ai eu le bonheur de déconcerter la calomnie & d'échapper à la délation. Il falloit user d'adresse ; quoique j'eusse élevé ma famille dans les vertus de nos pères, comme je savois que la vertu étoit pour nos tyrans un motif de proscription, j'avois soin que mes enfans n'affectassent rien de trop austère. J'ai trop bien appris à connoître les détours de l'espionnage, pour n'être pas de-[306]venu moi-même le plus habile espion de votre Empire. Permettez-moi donc, Seigneur, de mettre à profit des talens acquis à si haut prix, & d'exercer pour vos intérêts & pour ceux de l'Etat, un ministère plus utile que vous ne pensez, & dont je me flatte de tirer quelque gloire.

Titus, qui connoissoit la sagesse du Sénateur, ne comprenoit rien à ce discours : il le pressoit de s'expliquer, lorsqu'un Chevalier, qui sollicitoit pour lui le rétablissement de la censure, s'imagina que le Sénateur étoit son concurrent. Il en marqua son dépit. Vous vous trompez, lui dit le Sénateur, ce que je demande n'a rien de commun avec la Ma-[307]gistrature que vous sollicitez. Les fonctions de la censure sont toutes publiques, & celles que je veux exercer seront presque toutes secrettes ; les unes & les autres à la vérité, ont pour objet les mœurs ; le Censeur a le droit de réprimer les excès du luxe, de mettre des bornes aux dépenses des citoyens, de faire le cens, de blâmer publiquement ceux qui blessent les mœurs, ceux qui ne se conforment point aux Loix établies de la Police. Ce ministère est public, le mien est caché, en un mot, c'est un véritable espionnage, & je n'en rougis point.

Seigneur, continua-t-il, en s'adressant à l'Empereur, vous avez mis un tel ordre dans l'ad-[308]ministration de la Justice, & dans la distribution des peines & des récompenses, que je crois le rétablissement de la censure parfaitement inutile. Vous avez établi une telle harmonie dans toutes les parties du Gouvernement, que l'une ne peut se déranger sans que les autres ne s'en ressentent, & que vous ne soyez aussi-tôt averti du désordre : de cette manière, il est impossible que le crime échappe au châtement. Aussi n'est-ce point le crime qui sera l'objet de mon espionnage. Ce sera la vertu timide, obscure, persécutée, indigente ou malheureuse : c'est elle que je chercherai : combien d'honnêtes gens qui naturellement justes & géné-[309]reux, exercent dans les ténèbres, les actions les plus belles, des actes de bienfaisance dignes de la divinité, & dont l'exemple est perdu pour la patrie ! Combien d'autres gémissent dans l'indigence, & n'osent élever leur voix jusqu'à vous ! Combien à qui il ne manque, pour être honnêtes & vertueux, qu'un peu d'aisance ! Combien qui vivent dans une accablante oisiveté, parce que le travail manque à leurs bras, ou faute de pouvoir se procurer un fonds nécessaire pour exercer des talens utiles & précieux à votre Empire ! Combien de pères de famille sont forcés de laisser sans éducation, des enfans qui seroient peut-être un jour la gloire [310] & les soutiens de l'État. Voilà, Seigneur, les gens que j'espionnerai, & dont je serai le délateur. J'aurai des émissaires sur qui je pourrai compter, pour m'aider dans mes recherches ; les honnêtes malheureux que j'aurai sauvés de l'indigence, me serviront à en découvrir d'autres ; j'en aurai dans tous les quartiers de Rome, pour me dénoncer les citoyens opprimés par l'orgueil des grands, & par la cupidité des riches : je me déclarerai le patron de l'innocence timide & persécutée, je l'exciterai à réclamer ses droits ; je plaiderai la cause de tous les malheureux dans tous les Tribunaux ; mais je ne m'avilirai point à dénoncer les coupables ; c'est [311] au vengeur public à les connoître & à les punir ; content d'avoir tiré mes cliens de l'oppression, la Justice sera ce qu'elle voudra des oppresseurs.

C'est à vous, Seigneur, en bannissant l'espionnage & la délation, de donner au Peuple des Magistrats éclairés & vigilans, attentifs à prévenir les crimes qui intéressent la sûreté des citoyens. Je sais que la méchanceté ourdit ses trames dans les ténèbres, & que le crime fuit l'éclat du jour ; alors il est des ruses innocentes que le Ministère public peut employer pour pénétrer dans ces mystères d'iniquité ; mais qu'il s'assure d'avance de la bonne foi & de la sagesse des su-[312]balternes qu'il commet à ces recherches, de crainte d'exposer l'innocence à être soupçonnée. La réputation d'un citoyen est une chose sacrée ; le Magistrat qui la compromet lui doit la réparation la plus éclatante. Comme l'Empereur est comptable envers les dieux, du bonheur de son Empire, les Magistrats sont comptables envers l'Empereur de la sûreté de chacun de ses sujets.

Voilà, Seigneur, l'espionnage que je voudrais qu'établît votre bienfaisance, au lieu de celui que protégèrent Tibère, Caligula, Neron & Vitellius. Leur espionnage n'avoit qu'eux & leurs Ministres pour objet ; celui que je propose porte entièrement sur les mœurs & sur la vertu.

[313] Titus approuva le Sénateur, & lui ordonna de lui dresser un plan d'administration conforme à ses idées ; « Allgemeine Erzählung mais Titus ne régna que deux ans après la mort de Vespasien, & Domitien lui succéda. « Ebene 2

[314] RÉFLEXIONS.

Ebene 2 » L'EMPEREUR Tacit se faisait honneur de descendre du célèbre Historien de ce nom. M. d * *. mort dans les dernières guerres, Sous-Lieutenant d'un Régiment de Milice, fils d'un Bourgeois renforcé, nouvellement annobli, pensoit un peu différemment de l'Empereur Tacite. Il avoit quitté le nom de son père, pour en prendre un dont la terminaison étoit en *ayle*, & que j'avois entendu mal articuler. Trompé par la ressemblance du nom, je lui demandai bonnement s'il étoit parent du fameux Bayle, qui fait [315] tant d'honneur à la France. Le jeune homme consterné de la question, rougit, me regarda de travers, & après m'avoir toisé de la tête aux pieds d'un œil méprisant, il daigna me répondre que j'aurois dû savoir que quoique de la même Province, Bayle qui étoit un homme de néant, ne pouvoit point avoir l'honneur d'être de sa famille. Je demandai pardon à M. d * *. de ma méprise, & je convins bien respectueusement qu'on ne pouvoit guère en faire de plus grossière. Descartes avoit un frère Conseiller au Parlement de Rennes, qui rougissoit lorsqu'il entendoit prononcer le nom de René Descartes. Il regardoit comme la honte de sa famille, [316] un Philosophe qui faisoit des livres & des expériences. Les choses ont heureusement bien changé depuis ce tems-là. Je me serois bien gardé de demander à M. Descartes la solution de ce problème : A qui l'érection, en Comté, de la terre <sic> de Monbéliard, a-t-elle fait plus d'honneur, au Roi ou à M. de Buffon ? Si M. Descartes ne m'eût pas fait renfermer aux petites maisons, il est probable qu'il m'eût fait mettre au cachot ; je suis pourtant bien assuré que cette question ne déplaira pas au petit-fils de Louis XV.

Comment un peuple de héros peut-il, en moins d'un demi-siècle, devenir un peuple d'esclaves [317], mais d'esclaves plus vils cent fois que l'Orient n'en a jamais produit ; **Exemplum** » car très-certainement l'Histoire Orientale n'offre sur aucun trône des monstres aussi dénaturés, aussi féroces que Tibère, Néron, Caligula, Domitien, Caracalla, Héliogabale & quelques-autres tigres, qui joignoient la démence la plus complète à la cruauté la plus monstrueuse, le pouvoir le plus absolu à la lâcheté la plus timide ; que les plaintes des malheureux qu'ils tourmentoient par des supplices horribles à imaginer, amusoient plus délicieusement, que ne pourroit nous charmer le concert le plus harmonieux ? « **Exemplum** Le merveilleux n'est pas qu'il ait [318] existé de tels monstres ; mais ce qui paroît inconcevable, c'est qu'un Peuple aussi fier que l'avoient été les Romains, aussi amoureux de sa liberté, aussi indépendant, ait non-seulement rampé devant ses Maîtres, mais applaudi à leurs folies, qu'il ait présenté la gorge, & soit allé au-devant du couteau de la tyrannie. Il faut que le luxe qui amena le despotisme, soit un poison bien assoupissant. Dès que le despotisme a pris la place des Loix, rien ne doit étonner. Quand les Loix tombèrent avec la liberté, l'amour de la Patrie disparut sous le pouvoir d'un seul. Quand le Peuple vivoit sous l'autorité des Loix, la République appartenoit [319] au Peuple ; c'étoit son patrimoine, une propriété qu'il chérissoit, un bien qu'il défendoit ; les ennemis de la République étoient regardés comme des usurpateurs, qui en vouloient au bien de chaque particulier ; mais le Peuple ne se soucia plus de République ou de Patrie, dès qu'elle appartint à César. Les ennemis de Rome ne furent plus regardés que comme les usurpateurs d'un patrimoine déjà envahi.

Ainsi les Romains en passant au pouvoir de la tyrannie, perdirent en même temps l'idée de Patrie, leur courage & l'enthousiasme de la liberté. C'est la marche de la nature : elle se manifeste dans les animaux les plus [320] fiers. Ils sont terribles jusqu'à ce qu'ils soient tombés dans le piège ; dès qu'ils ont senti le joug, un enfant les conduit.

Laurent Echard remarque que les Romains étoient naturellement cruels & féroces. Le hasard fit en faveur de la tyrannie, ce que la politique auroit dû faire ; si tous les successeurs d'Auguste eussent été des Princes bienfaisants, des Vespasiens, des Titus, des Marc-Aurèle : les vertus anciennes se seroient régénérées peu à peu, & la République se seroit rétablie d'elle-même, ou du moins le gouvernement Monarchique auroit été si doux & si modéré, que les vertus patriotiques auroient repris leur pre-[321]mière énergie. Pour affermir la tyrannie, & empêcher la vertu de reprendre le dessus, il falloit étonner le peuple par l'appareil le plus imposant de la terreur. Aussi dès qu'à un bon

Empereur succédoit un Prince ou foible, ou né avec des inclinations vicieuses, ses domestiques, ses courtisans, ses favoris, qui espéroient d'établir leur fortune sur les malheurs publics, s'emparoié de son caractère, flattoient ses penchans, & le précipitoient dans la plus horrible corruption. Leurs émissaires & leurs espions, répandus parmi le Peuple, observoient ceux qui osoient murmurer, & désignoient les victimes. Les dénonciations secrettes tenoient les ci-[322]toyens dans la méfiance & la consternation. La crainte, à force de tenir les vertus enchaînées, les rendoit muettes & sans force. Ce qui servit encore la tyrannie, ce fut cette alternative de bons & de mauvais Empereurs. S'ils eussent été tous successivement bons, comme je viens de le dire, les vertus eussent repris leur première vigueur. Il n'est pas étonnant que jusqu'après la mort de Néron, les Romains, comme accablés par leurs maux, n'aient osé rien tenter pour leur liberté. Mais après tant de monstres, comment ne brisèrent-ils pas leurs fers, ils le desiroient. On voit qu'après Néron eut été assassiné, le Peuple, dans l'excès [323] de sa joie, se couvrit la tête d'un chapeau semblable à celui que prenoient les esclaves après leur affranchissement. Ce qui le trompa, c'est que depuis Auguste, les Empereurs avoient toujours montré de grandes vertus dans les premières années de leur règne. Néron même donna des témoignages de bienfaisance & d'humanité. L'Empire de Titus & de Vespasien leur parut si doux qu'ils n'eurent pas envie de secouer le joug. Ils élurent Domitien parce qu'il étoit frère de Titus ; mais Domitien renouvela les horreurs de Néron ; il est vrai qu'il fût flatter la corruption de Rome, il donna des fêtes & des spectacles, il fit des réformes heureuses [324] dans l'administration de la Justice. Agricola, sous son empire, soumit la Grande-Bretagne : sa fin fut celle des tyrans, il fut assassiné. Le Sénat abattit ses statues, défendit qu'on lui décernât les honneurs funèbres, & que son nom parût jamais dans aucune inscription ; peut-être eût-il mieux valu prendre des précautions pour qu'il n'eût point de successeur à l'Empire. On n'est pas étonné, après un bon règne, de voir les Romains oublier qu'ils furent libres ; mais après des temps si désastreux, comment s'exposoié-ils encore à être les victimes de nouveaux tyrans ? La suite des Empereurs qui succédèrent à Domitien, jusques à Commode, [325] n'offre que des vertus qui firent aimer le gouvernement monarchique. Commode retraça les horreurs de la tyrannie. Mais depuis que la Milice faisoit & détruisoit les Empereurs, le Peuple n'étoit plus compté pour rien dans les élections ; ce qui pourtant n'excuse pas sa lâcheté ; car le Sénat confirmoit les élections faites par les troupes, & le Peuple approuvoit ce que le Senat avoit confirmé.

Il est parlé d'un Cour d'Amour dans nos vieilles chroniques, Tribunal où des femmes administroient la Justice, & prononçoient en dernier ressort sur les matières qui concernoient la ga-[326]lanterie ; ce n'étoit point cette galanterie de nos jours, dont le nom équivoque est une injure pour un sexe & un titre honorable pour l'autre : affaire de mode & de politesse, de soins & de prévenance, où le cœur n'entre pour rien. La galanterie de ce temps-là, plus franche & plus vraie, faisoit partie des mœurs chevaleresques ; on ne regardoit point alors l'amour comme un jeu ; c'étoit, pour nos bons ayeux, une affection vive & pure, un engagement sacré qu'on ne contractoit pas légèrement, & qu'on ne rompoit que par de bonnes raisons ; c'étoit un sentiment dont le fond, le même, quant au physique, depuis le premier couple [327] créé jusqu'à nous, étoit déguisé sous les formes de la décence & de l'honneur, en un mot ce Tribunal connoissoit de toutes les causes qui étoient du ressort de l'amour. Il reste encore des plaidoyers & des Arrêts prononcés dans cette Cour ; & il paroît qu'on y discutoit avec la plus grande sévérité, des questions que nous traitons aujourd'hui fort légèrement. Là l'innocence séduite & trompée trouvoit des Loix protectrices ; la constance & la fidélité, des Juges qui les récompensoié, & qui punissoient les infidèles. L'indiscret qui avoit divulgué des faveurs secrettes, étoit puni de la peine des parjures. On y faisoit souvent [328] grâce à la foiblesse ; mais jamais à la fausseté. Une confidence trahie étoit regardée comme un attentat fait à l'honneur d'un ami ; une calomnie comme un assassinat ; la ruse comme une lâcheté. On ne consultoit ni les Loix Romaines, ni aucun Code particulier ; la raison discutoit & l'honneur prononçoit. Il n'y avoit point de subterfuge pour éluder les loix ; comme elles étoient gravées dans les cœurs des Juges, elles n'étoient point sujettes aux interprétations des Avocats. Il est à présumer que les Arrêts de ce Tribunal, ou ne condamnoient point à des peines capitales, ou que s'ils en infligeoié, on pouvoit en appeler à des Juges plus [329] graves. Néanmoins quand le cœur a prononcé sur un crime, il n'est guère possible que les Loix positives absolvent le coupable.

La Cour d'amour n'est pas le seul Tribunal de ce genre dont l'histoire fasse mention. C'est bien dommage que le premier dont il soit parlé, ait été établi par un Prince imbécile & cruel, qui après avoir épuisé toutes les ressources de la nature, inventa contr'elle des outrages inouis, pour en obtenir des plaisirs impossibles. L'infâme Héliogabale, l'époux d'Hiéroclès, le même qui avoit fait son cheval Consul de Rome, fit Sémie sa mère Princesse d'un Sénat féminin. Il semble que ce Prince insensé eût pris [330] à tâche de parodier la Majesté Romaine.

Il fit bâtir sur le mont Quirinal un Palais superbe, destiné aux assemblées de ce Sénat singulier. Comme il avoit déjà forcé l'antique Sénat de Rome de donner séance à sa mère Sémie, & à Mœsa son ayeule, honneur qu'Agrippine, fille, femme, sœur & mère d'Empereurs n'avoit jamais pu obtenir. Sémie porta dans son Sénat, toute la gravité de l'autre. Toutes les causes qui regardoient les Dames Romaines étoient évoquées à ce Tribunal ; mais au lieu que dans la Cour d'Amour, il y avoit tout à gagner pour les mœurs ; dans le Sénat de Sémie, où la plus grande corruption dictoit les jugemens, elles avoient tout à perdre. On y jugeoit de la beauté, de l'art de la toilette, des ajustemens ; on y régloit ceux que chaque ordre de citoyenne pouvoit ou ne pouvoit pas porter : la richesse des habits étoit réglée sur la condition, la parure sur le genre de beauté. On faisoit des réglemens sur la coëffure la plus favorable, sur la chaussure la plus élégante : on décernoit des récompenses & des prix aux coëffeurs les plus habiles ; on délibéroit sur la couleur régnante : « Zitat/Motto » « on désignoit, dit un autre, les Dames qui avoient droit d'aller en chaise ou en litière, à cheval ou sur un âne ; auxquelles il appartenoit de [332] porter de la dorure, des diamans, des pierreries. Telles étoient les causes qu'on agitoit devant ce Sénat. On y régloit les préséances ; on y nouoit des intrigues amoureuses : il s'y donnoit plus de Senatus-Consultes que s'il se fût agi des plus grands intérêts de l'Empire. » « Zitat/Motto

Il faut convenir que si les furieux qui occupèrent le trône des Césars, n'avoient été que des insensés, & qu'ils n'eussent pas ensanglanté leur folies, ils auroient donné un spectacle assez consolant au reste de l'Univers. Il étoit doux pour les nations vaincues par les Romains, de voir ce peuple si fier prosterné devant [333] un cheval décoré de la première Magistrature, applaudissant aux caprices d'un fou, qui se faisoit épouser en premières nœces, par un de ses Officiers, & en secondes par son affranchi, dont il souffre les mauvais traitemens, parce qu'une honnête femme, disoit-il, doit tout souffrir de la part de son mari ; il étoit sans doute agréable de voir ce Sénat impérial, qui commandoit autrefois à la terre, s'assembler par ordre de Dioclétien, pour délibérer sur la meilleure manière d'accommoder un turbot. Ne semble-t'il pas que la Providence irritée des conquêtes, de l'orgueil, du luxe & de l'avarice de Rome, n'ait placé des monstres si [334] dénaturés sur le trône des Césars, que pour venger les nations des outrages qu'elles avoient reçus de ce peuple. Comme c'étoit dans le Sénat qu'avoit résidé la grandeur Romaine, ces tyrans sembloient affecter d'avilir cet ordre plus que les autres. Quels affronts ne reçut-il pas successivement de Tibère, de Néron, de Caligula, de Domitien ? « Exemplum » Une des espiègleries d'Héliogabale étoit de faire jeter sur les Sénateurs qui venoient le voir dans son Palais, une si grande quantité de fleurs, que plusieurs en étoient étouffées. Un jour qu'il les avoit invités en Corps à souper chez lui, lorsqu'ils entrèrent dans la salle du festin, au lieu des apprêts aux [335] quels ils devoient s'attendre, ils la trouvèrent tendue de noir, éclairée de quelques lampes obscures, & parsemées d'ornemens funèbres. Après qu'on les eut fait attendre quelque temps, plusieurs esclaves à deminuds <sic>, armés chacun <sic> d'un poignard, entrèrent dans la salle d'un air menaçant, & jetant sur les Sénateurs pâles & tremblans, des regards sinistres, formèrent des danses lugubres. Et lorsque les victimes n'attendoient que le moment d'être égorgées, on les avertit qu'il étoit tems de se retirer. L'Empereur s'amuse quelques jours de cette plaisanterie avec son mari Hieroclès. « Exemplum

Je pourrais rapporter mille traits plus humilians les uns que [336] les autres. Ainsi le luxe énerva le courage, & plongea les Romains dans l'opprobre, avant-coureur de leur destruction. « Ebene 2

[337] LETTRE.

Ebene 2 » Ebene 3 » Brief/Leserbrief » MONSIEUR LE Spectateur.

IL est très-certain, comme vous l'avez observé, qu'aucune Nation n'a porté plus loin que nous, le genre dramatique ; que nous égalons l'antiquité dans la Tragédie, que nous la surpassons dans la Comédie, & que nous avons d'excellentes pièces dans des genres inconnues aux anciens. Du moins ne nous offrent ils point le modèle de la Zénéïde de Cahusac, de l'Oracle & des Grâces de Saint-Foix, ni même du Père de Famille de M. Diderot. L'Espagne [338] & l'Italie ont été peut-être aussi fécondes ; mais il s'en faut bien qu'elles soient aussi riches. Il ne nous manque que des théâtres. Aucun Peuple à cet égard ne fut peut-être aussi mesquin. Cette pauvreté se fait sentir à la Cour même. Ce n'est pas que Louis XV n'ait fait bâtir un très-beau Théâtre à Versailles ; mais il ne sert que dans les plus grandes occasions, & l'on joue habituellement des Pièces à grandes machines, sur des Théâtres que nos moindres Publicains croiroient trop petits pour en faire leurs Sallons de Compagnie. J'y ai vu jouer des actes d'Opéra, dont la scène est, ou sur le rivage de la mer, scène qui demande une [339] perspective

immense, ou dans une vaste plaine ; des Tragédies dont l'action se passe dans un camp, dans les vastes déserts de la Sibérie ; des Comédies dans des places publiques, où aboutissent des rues, ornées de Palais & d'autres édifices dans l'éloignement. Je défie le décorateur le plus habile de trouver, dans un lieu si resserré, un point d'optique dont l'Acteur, forcé par le peu d'espace, ne détruise l'illusion. Je n'ai jamais assisté à ces représentations, que je ne les aie regardées comme des lectures, ou de simples répétitions ; aussi est-il bien rare qu'une Pièce nouvelle y réussisse. D'une douzaine de nouveautés qu'on a données cette année à [340] Fontainebleau, il n'y en a qu'une seule dont le succès ait pu flatter l'Auteur ; encore le doit-il peut-être, quoique sa Tragédie soit remplie de beautés, aux lectures qu'il en avoit faites aux principaux Spectateurs ; elle leur étoit connue : ils ont eu besoin de beaucoup moins d'attention pour en suivre le plan ; ils avoient le tems d'appeler l'illusion & de se livrer au sentiment.

De cette mesquinerie du Théâtre, résulte nécessairement le mauvais jeu des Acteurs ; leurs mouvemens sont gênés, les *à parte* doivent blesser le sens commun ; les personnages sont trop à portée, pour supposer que l'un n'entend pas ce que dit l'autre ; [341] ils le sont même trop du Spectateur. Comment ne pas apercevoir le Comédien à chaque mot, lorsque vous sentez, pour ainsi dire, le souffle de son haleine ? Aussi tous nos Acteurs conviennent qu'ils jouent plus froidement à la Cour qu'à Paris : ce n'est pas qu'ils soient intimidés par la présence de la Cour. Notre Auguste Souveraine & les Princes, honorent quelquefois de la Ville, & les Acteurs n'en jouent que mieux. Ce n'est donc qu'à la petitesse du Théâtre de la Cour, qu'il faut attribuer leur jeu froid & monotone. Je me souviens d'avoir entendu dire autrefois que le défaut d'applaudissement, & le silence [342] que les Spectateurs étoient obligés de garder, par respect pour leur Maître, étoient la cause de la langueur des Acteurs, qui n'étoient excités par rien ; mais aujourd'hui qu'il est permis d'applaudir, & même de donner des signes de désapprobation, le jeu des Acteurs y a-t-il gagné ? je m'en rapporte à tous ceux qui les voient jouer.

Les Théâtres de la Capitale sont, à la vérité, plus grands que ceux de la Cour ; mais qu'ils sont encore resserrés, eu <sic> égard à ce qu'ils devroient être ! Le François accoutumé à ces petits Théâtres, a admiré celui de l'Opéra, parce qu'il est un peu moins étroit que ceux des autres spectacles. Mais [343] quand l'action, exigeant un vaste spectacle, amène sur la scène un concours de Peuple, on s'aperçoit bientôt que le tableau est plus grand que le cadre. Ce défaut m'a sur-tout frappé dans cette belle scène de Castor & Pollux, qui amène ce chœur admirable où le ciel & l'enfer se combattent ; dans l'arrivée d'Iphigénie, précédée suivie d'une partie de l'armée des Grecs, & dans le moment du sacrifice de cette Princesse. Je ne sais si dans ces momens mon ame, exaltée par la musique, concevoit une idée plus nette du *grand* & du *beau* ; mais les accessoires du Spectacle me dégoûtoient ; je n'osois lever les yeux, de crainte, [344] de perdre toute l'illusion que je me faisois à moi-même. Je ris toutes les fois que je lis sur l'affiche : *Athalie avec tout son spectacle*. Quelle idée voulez-vous qu'on puisse donner sur nos Théâtres, de l'intérieur du fameux Temple de Jérusalem où se passe la scène ? Tout ce que pourroit faire un décorateur habile, seroit de représenter cet édifice dans l'éloignement & en perspective ; mais lorsque Athalie, avec son escorte, est tombée dans le piège que Joad lui a tendu, que les portes du Temple sont refermées sur elle ; lorsque le rideau découvre Joas sur le trône entouré de Lévités ; lorsqu'ensuite les Lévités armés entrent de tous [345] côtés sur la scène & enveloppent Athalie, conçoit-on que tout cela puisse s'exécuter dans un aussi petit espace ? Comment Athalie, avec son escorte, peut-elle se trouver à une distance vraisemblable du trône de Joas ? Et tous ces groupes qui, pour faire de l'effet, devroient être isolés, ne doivent-ils pas se confondre & s'embarrasser ?

Je suis bien éloigné de vouloir que dans une Tragédie ou un Opéra, on n'amuse que les yeux ; je serois très-fâché qu'une Pièce ne dût son succès qu'au spectacle ; je veux que le Poète doive tout à son génie, au jeu des passions, à la beauté du style ; mais quel que soit son génie, il ne doit pas [346] l'empêcher de craindre que l'invraisemblance de la scène ne détruise le charme de l'illusion. Je ne veux pas que le spectacle tienne lieu de génie ; mais je veux qu'il le seconde. Combien de fois un Auteur, obligé de proportionner son action aux dimensions du Théâtre, s'est vu forcé de rapetisser ses idées & d'étrangler son Ouvrage ! Je compare nos Théâtres à ces instrumens de musique, qui n'ont qu'une certaine étendue, & sur lesquels on ne peut jouer que les airs qui sont à leur portée.

Quand on dit à nos Architectes de prendre exemple, pour la construction de nos Théâtres, sur ceux d'Italie ; ils répondent que [347] les grands Théâtres de Parme, de Naples, de Turin, sont de vastes déserts ; qu'on a été obligé de construire de petites Salles, parce que les Spectateurs ne suffisoient pas à remplir les grandes, comme si la population de ces Villes pouvoit être comparée à celle de Paris. N'ont-ils pas vu, les barbares ! cette belle Salle des Thuilleries, que notre petitesse a resserrée au point d'avoir construit toute la nouvelle Salle dans l'espace qu'occupoit le Théâtre de l'ancienne, remplie par le concours qu'y attiroient les spectacles de Servandoni ? Vous

avez parlé dans quelques-unes de vos feuilles, du petit nombre de citoyens qui peuvent jouir du spec-[348]tacle, & du plus grand nombre qui est obligé d'y renoncer, faute de pouvoir se procurer des places pour leur argent. Croyez-vous, Monsieur le Spectateur, que les Romains, affamés de Spectacle, & un peu féroces de leur naturel, eussent laissé représenter tranquillement leurs acteurs, si sur cinquante Spectateurs on n'en eût laissé passer qu'un ?

On dit que dans la plus vastes Salles, la poitrine délicate de nos Acteurs fatiguerait trop, que la voix du déclamateur & du chanteur, & même le son des instrumens se perdrait sans effet. Mais pourquoi, sur les grands Théâtres d'Italie, ne perd-on ni un son, ni une inflexion de voix ? [349] Est-ce qu'en Italie les poitrines sont d'airain ? Non ; mais les Architectes y sont plus habiles, ils ont l'art de construire des salles retentissantes, & d'en bannir tout ce qui peut absorber le son. J'ai vu jouer des Opéras sur le grand Théâtre de Versailles ; j'étais placé dans l'endroit où la voix porte le moins, c'est-à-dire au Parterre, qui me paraît trop enfoncé entre l'Orchestre & le grand Amphithéâtre. Je ne me suis nullement aperçu que les sons se perdissent ; les belles voix y paroissoient dans tout leur éclat : L'arrivée y étoit L'arrivée comme à Paris ; les voix sourdes & voilées y étoient sourdes & voilées comme au théâtre de l'Opéra. Si les décorations y [350] avoient été aussi bien servies, le spectacle m'eût fait à peu-près le plaisir que j'y cherche vainement.

Notre indigence théâtrale est devenue une habitude ; je sens qu'il sera difficile de la rompre. Il ne faut pourtant pas en désespérer.

Vous savez qu'il n'y a qu'en France où le Spectateur soit debout au Parterre. Depuis cent ans il crie & l'on écrit infructueusement contre cet abus. En effet, il résulte du malaise du Parterre, mille inconvénients, dont le spectacle & les Spectateurs, même dans les premières loges, souffrent également. Les fluctuations, les cris, les murmures confus d'une foule pressée & qui étouffe, in-[351]terrompent souvent les Acteurs, interceptent & absorbent leur voix plus que ne ferait l'étendue d'une vaste Salle. On a mille fois fait observer ces incongruités. Les Auteurs dramatiques, surtout, ne cessent de parler dans leurs Préfaces, des tumultes du Parterre. On y a mis des Gardes ; mais ces Gardes pressés eux-mêmes, ne peuvent pas empêcher que des malheureux qui suffoquent <sic> ne se plaignent. Il paroissoit plus court & plus simple d'aviser aux moyens d'empêcher la suffocation, & d'asseoir les Spectateurs du Parterre ; mais les Comédiens ont prétendu que cette situation diminueroit de beaucoup le nombre des places, quoi [352] qu'au fond la différence ne soit pas fort considérable, & on a laissé les choses dans le même état. Je me trompe, car ils ont rétréci le Parterre autant qu'ils l'ont pu, en faisant de petites Loges, & en agrandissant l'Orchestre.

Enfin un nouvel Architecte a présenté un plan, suivant lequel les Spectateurs assis au Parterre, ne risqueroient plus des fluxions de poitrine, n'interromproient plus des Acteurs par leurs cris douloureux, ne seroient plus balottés, & ne flotteroient plus comme les épis sous les bouffées d'Eole. Pour ne point effrayer les Comédiens, il les a assurés qu'il prendrait si bien ses précautions, que [353] la recette n'en souffrirait point. Il supprime l'Amphithéâtre ; & sur le modèle de l'auditoire des nouvelles Ecoles de Chirurgie & des Théâtres antiques, il place des bancs demi-circulaires qui s'élèvent graduellement en amphithéâtre, à près-peu de distance l'un de l'autre, depuis l'Orchestre jusqu'aux premières Loges ; ces bancs contiendront autant de Spectateurs que le Parterre actuel & l'Amphithéâtre en contiennent ; & pour si peu d'étendue <sic> qu'il donne de plus à la Salle, pour si peu qu'il prenne sur l'élévation des premières Loges, il pourra doubler le nombre des places.

Ce plan étoit trop utile au Public, pour être adopté dans la Ca-[354]pitale : la Ville de Besançon, qui n'avoit point de salle de Spectacle, s'en est emparée ; elle a appelé l'Architecte, qui va exécuter son modèle. Quand les Provinces auront de semblables Salles, il n'est pas douteux que Paris sera tout étonné de n'y avoir pas plutôt songé.

Il me semble qu'il seroit facile d'ajouter à ce plan. Ne pourroit-on pas, dans les rangs des secondes & des troisièmes Loges, prendre les trois ou quatre loges du fond, les construire en Amphithéâtre un peu saillant, ce qui pourroit donner à chaque Amphithéâtre, cinq rangs de places ? Outre l'avantage d'un plus grand nombre de Spectateurs, cette [355] construction seroit un ornement pour la Salle, dont il sauveroit l'uniformité.

Je n'ai pas de conseil à donner ; mais il me semble que nous arriverions à la perfection dans cette partie, si, lorsqu'il y a quelque édifice à faire, on proposoit des concours, si les Artistes qui concouroient donnoient des plans bien raisonnés, & si l'Académie d'Architecture, après avoir déclaré que quiconque emploieroit les sollicitations & la brigue, seroit exclu du concours, prononçoit en faveur du meilleur plan : l'injustice & la prévention, si funestes à tout, sont encore plus que l'ignorance & la barbarie, fatales au progrès des Arts.

[356] D'après ce que j'ai lû de vous sur ces matières, il me semble que mes idées sont assez conformes aux vôtres, & nous pouvons nous flatter que les trois quarts de la Nation pensent comme nous.
J'ai l'honneur d'être, &c. « Brief/Leserbrief « Ebene 3 « Ebene 2 « Ebene 1